



N°11
16/06/2017

Edition **Zone Limousin**
Nord 24/19/87/23



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier

- **Tavelure** : le risque de contamination secondaire pourra être élevé sur le végétal lors des prochaines pluies dans les parcelles contaminées.
- **Pucerons cendrés** : fin de la période de risque avec la migration des individus ailés.
- **Pucerons verts** : période à risque d'enroulements des feuilles sur les jeunes arbres.
- **Pucerons lanigères** : migration sur les jeunes rameaux en tous secteurs.
- **Carpocapse** : période à risque des pontes et des éclosions en tous secteurs.
- **Acariens rouges** : période à risque en cours.

Poirier

- **Psylle du poirier** : développement larvaire en tous secteurs.
- **Feu bactérien** : la pousse est une période de forte sensibilité.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle Aquitaine
Pommier - Poirier / Edition
Zone Limousin N°11 du
16/06/2017 »



Pommier

• Stade Phénologique

La période actuelle correspond à celle du grossissement des fruits ainsi que de la pousse active. Le calibre moyen des fruits sur bois de 2 ans et brindilles couronnées est variable selon les zones de précocité :

- ✚ 34 à 40 mm en secteurs précoces ;
- ✚ 29 à 35 mm en secteurs tardifs.

• Tavelure

Observations du réseau

De rares parcelles présentent des taches sur feuilles. **Le taux d'infestation sur feuille à la parcelle se maintient en général à un niveau faible** sur l'ensemble du bassin de production.

Données du modèle

Le modèle Inoki indique également des sorties de taches issues des dernières contaminations :

<i>Episode pluvieux</i>	<i>Risque de contamination</i>	<i>Prévision de sortie de taches</i>
Du 29 au 31/05	Grave	A partir du 4/06
Du 2 au 5/06	Grave	A partir du 11/06

Evaluation du risque

En parcelles tavelées, **des contaminations secondaires peuvent « prendre le relais »**. **Il est donc très important de surveiller de très près l'état sanitaire de la végétation** car le risque sera élevé chaque fois que les conditions d'humectation seront favorables.

La pression tavelure est évaluée en fonction du nombre de pousses consécutives observées (P) avant de trouver une première feuille tavelée. **Le haut des arbres doit également être observé car la tavelure y passe souvent inaperçue et les projections conidiennes contaminent le bas des arbres.**

- Si $P \geq 80$: absence de pression ;
- Si $P > 40$ (ou > 80 pour 2 pousses tavelées) : pression faible ;
- Si $P > 20$ (ou > 40 pour 2 pousses tavelées) : pression moyenne ;
- Si $P < 40$ pour 2 pousses tavelées : pression forte.

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Observations du réseau

Quelques pousses oïdiées ont été observées sur des parcelles, notamment avec des variétés sensibles (Gala, Pinova...) et contaminées l'an passé. Néanmoins, dans l'ensemble, la situation semble saine.

Evaluation du risque

Les jeunes feuilles étant particulièrement réceptives à la maladie, la période de pousse est une période à risque.

Le risque sera plus élevé avec des températures douces et une forte hygrométrie, conditions favorables au développement du champignon.

Surveillez les parcelles, d'autant plus si elles ont été contaminées en 2016, et éliminez (couper et supprimer) les pousses oïdiées qui constituent l'inoculum de départ.

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

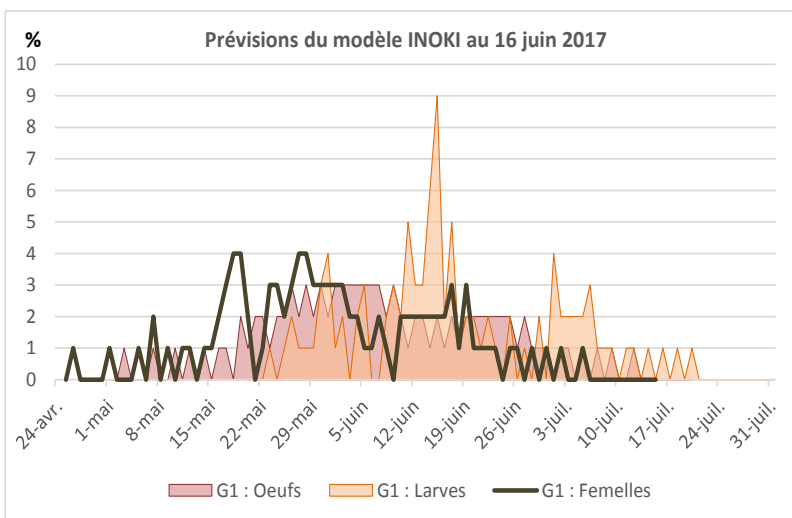
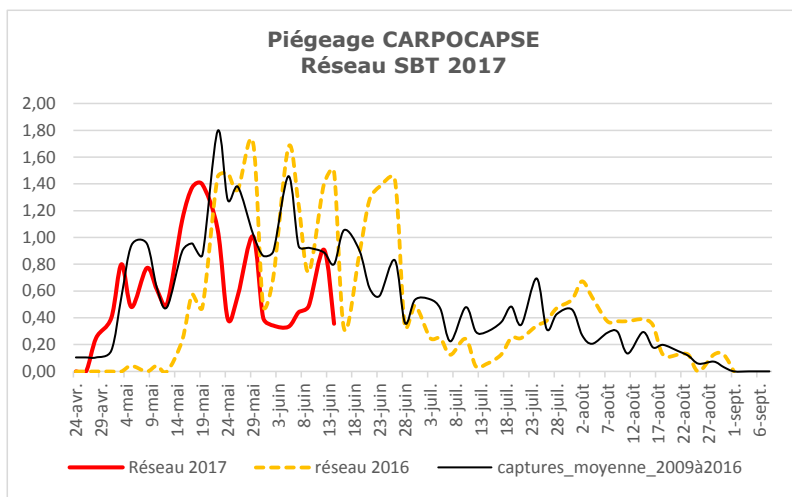
Observations du réseau

Les conditions climatiques ont été favorables aux émergences de papillons. En effet, le réseau de piégeage enregistre une hausse significative des captures depuis le 15 mai (voir graphique).

On note des émergences plus précoces qu'en 2016. Le pic du 1^{er} vol, interrompu par de mauvaises conditions climatiques, se situerait vers le 19 mai.

Données du modèle INOKI

Au 16 juin, 73 à 87% des émergences ont eu lieu : **le 1^{er} vol est en cours** et devrait se poursuivre jusqu'à la première quinzaine de juillet. **Les pontes seraient moins intenses, mais encore significatives. Les éclosions seraient très intenses.**



	Pontes		Éclosions	
	au 16 juin	Risque élevé jusqu'au	au 16 juin	Risque élevé jusqu'au
Secteurs précoces (bassin d'Objat)	71 à 75 %	19 - 23 juin	57 à 63 %	29 juin – 3 juillet
Situation de plateau, plus représentative du verger limousin	64 à 67 %	24 - 26 juin	47 à 53 %	4 – 7 juillet
Secteurs plus tardifs (Nord Haute-Vienne - Creuse)	58 à 60 %	26 - 29 juin	37 à 39 %	6 – 9 juillet

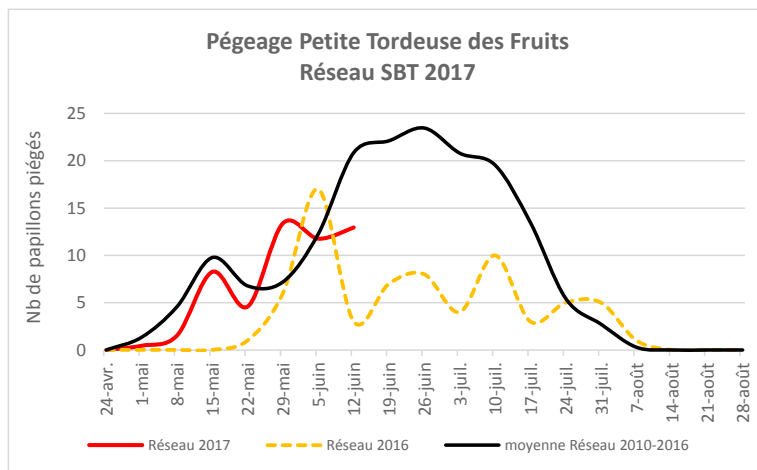
Evaluation du risque :

La période à risque élevé des pontes et des éclosions est en cours en tous secteurs.

• Petite Tordeuse des Fruits (*Cydia lobarzewskii*)

Observations du réseau

Les données du réseau de piégeage montrent une hausse des captures depuis le 29 mai.



Evaluation du risque :

Intensification des émergences. Le risque de pontes et d'éclosions est élevé.

• Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*)

Observations du réseau

Des foyers avec des enroulements des jeunes feuilles de la pousse sont observés sur de nombreuses parcelles. On note également la présence d'individus ailés, ce qui marque le début de la migration vers les plantes hôtes secondaires (plantain, rumex...).

Seuil indicatif de risque :

- puceron cendré : dès que sa présence est observée dans la parcelle.

Evaluation du risque

La période à risque est terminée dès lors que la migration des individus ailés est observée.

• Puceron vert (*Aphis pomi*)

Des foyers sont observés à l'extrémité des pousses sur quelques parcelles.

Seuil indicatif de risque :

- puceron vert : 15% des pousses sont occupées pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil.

Evaluation du risque

Période de risque en cours pour les jeunes arbres car les attaques peuvent perturber la croissance des pousses.

• Pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*)

Observations du réseau

La migration des pucerons lanigères se poursuit sur les jeunes pousses. Nous observons également quelques pucerons parasités par *Aphelinus mali*. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère ; il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux occupés par des pucerons lanigères. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

Evaluation du risque

Période de risque en cours en tous secteurs.

- **Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)**

Observations du réseau

En verger, les observations font état d'une faible présence d'acariens rouges dans le feuillage ce qui fait que le seuil indicatif de risque n'est que rarement dépassé. On observe régulièrement la présence de *T. pyri*, acariens prédateurs souvent suffisant à la régulation du ravageur.

Evaluation du risque

Les conditions chaudes et sèches sont favorables à leur évolution.

Seuil indicatif de risque atteint, si 50% des feuilles sont occupées par au moins une forme mobile.

Poirier

- **Stade Phénologique**

La période actuelle correspond à celle du grossissement des fruits ainsi que de la pousse active.

- **Psylle (*Cacopsylla pyri*)**

Observations du réseau

On note la présence de miellat et de fumagine sur les pousses fortement colonisées (1 à 10% des pousses colonisées).

Evaluation du risque

Le développement larvaire s'accélère en tous secteurs.

La gestion de ce ravageur ne s'envisage que sur les jeunes larves de 2^{ème} génération.

Maintenir une surveillance régulière des vergers, afin de déceler le stade larvaire dominant qui renseigne sur le passage d'une génération à l'autre. Les caractères distinctifs sont les suivants

- larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées ;
- larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.

Seuil indicatif de risque : 10% de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées. Ce seuil, est repoussé à 30% de pousses occupées en présence de punaises prédatrices (Anthocorides,...).

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. **La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices), nécessaire à la réduction des populations de psylle, doit être préservée.**

- **Feu bactérien**

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement et des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (Cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Observations du réseau

Aucun symptôme n'a été signalé.

Evaluation du risque

La période de pousse active (sortie de nouvelles feuilles) est une période de forte sensibilité au feu bactérien.

Les conditions climatiques pourraient être favorables aux infections durant les 5 prochains jours.

***Erwinia amylovora*, agent du feu bactérien, est une bactérie contre laquelle la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps (Cf. arrêté du 31 juillet 2000 modifié).**

Lorsqu'un foyer est décelé, une déclaration obligatoire des parcelles atteintes doit être faite auprès du Service Régional de l'Alimentation de la DRAAF et la maladie impérativement éradiquée.

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie. Brûler les rameaux atteints et désinfecter les outils de taille.

- **Tavelure**

Cf. Informations dans le chapitre « Pommier ».

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Limousin, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".